



P.13 Le « sommet du homard »
Convivialité de rigueur entre Bush et Poutine. Pour mieux masquer les divergences ? PHOTO AP.

Le génocide rwandais

Des archives accablantes pour Paris



3 JUILLET 1994 : les Hutus d'un camp de réfugiés réservent un accueil chaleureux aux troupes françaises, à quelques kilomètres de Butare. Une implication directe que confirment les archives de l'Elysée. PHOTO D'ARCHIVES HOCINE ZAOURAR/AFP.

« LE MONDE » publie de très troublantes archives de l'Elysée relatives à l'intervention française au Rwanda.

Le 27 novembre 2006, les relations entre Kigali et Paris étaient entrées dans une ère de grande glaciation : le président Kagame avait en effet choisi de rompre tout lien diplomatique avec la France. Il était ulcéré par les mandats d'arrêt qui venaient d'être lancés par le juge français Bruguière contre neuf de ses proches dans le cadre de l'enquête sur l'attentat qui avait coûté la vie, en avril 1994, au président Habyarimana.

Depuis 1994, les griefs rwandais vis-à-vis de la France s'étaient accumulés, Kigali reprochant à Paris son attitude de collaboration avec le régime Habyarimana qui a mené au génocide et son absence de mea culpa.

Nos collègues du Monde viennent d'ajouter une pièce fort intéressante à ce lourd dossier : il s'agit d'une partie des archives de l'Elysée sur le Rwanda – télégrammes diplomatiques, notes de conseillers, procès-verbaux

de ministres... – qui a été envoyée le 27 juin dernier à la juge d'instruction du Tribunal aux armées de Paris, Florence Michon.

C'est M^e Antoine Comte, avocat de rescapés tutsis du génocide, qui a transmis ces documents à la juge Michon. M^e Comte avait, en février 2005, déposé plainte contre l'armée française. Et une information judiciaire pour « complicité de crimes contre l'humanité » et « complicité de génocide » relative au rôle joué par l'armée française lors de l'Opération Turquoise, de juin à août 1994, avait été ouverte en décembre 2005.

Selon Le Monde, M^e Comte réclame maintenant que soient auditionnés les principaux responsables politiques et militaires qui apparaissent dans ces archives : Pierre Joxe, ministre de la Défense qui exprima des réticences sur l'engagement français au Rwanda en 1993 ; Alain Juppé, ministre des Affaires étrangè-

res en 1994 ; et les principaux conseillers du président Mitterrand.

Selon Le Monde, ces archives mettent à mal la version officielle selon laquelle la France avait eu pour seul objectif de poursuivre une coopération militaire classique tout en poussant le gou-

vernement rwandais du président Habyarimana à ouvrir des négociations politiques avec les rebelles du Front patriotique rwandais. Pour M^e Comte, « il est patent que, tout au long de la période allant de 1993 jusqu'à l'attentat du 6 avril 1994, la préoccupation centrale des autorités

françaises est de soutenir inconditionnellement le président Habyarimana, même s'il fallait aller au-delà d'un appui indirect aux forces armées rwandaises ».

Si François Mitterrand en personne indique, en juin 1994, ne pas avoir été prévenu de drames au Rwanda avant l'attentat contre le président rwandais, il livre une version bien incomplète de la vérité. En octobre 1990, alors que le FPR lance ses premières attaques depuis l'Ouganda, Kiga-

li appelle à l'aide les armées belges et françaises, qui viennent évacuer leurs ressortissants.

Mises au courant des rafles de Tutsis en cours, les autorités belges rapatrient leurs troupes, une fois les expatriés belges évacués, pour ne pas soutenir le régime. Paris maintiendra les siennes, même si le 12 octobre, le colonel Galinié, attaché de défense à Kigali, s'inquiète de la multiplication des arrestations de Tutsis dans un télégramme diplomatique : « Il est à craindre que ce conflit finisse par dégénérer en guerre ethnique. » Et le lendemain, rapporte Le Monde, son supérieur, l'ambassadeur Georges Martres, précise que les paysans fidèles au régime « participent de plus en plus à l'action militaire à travers des groupes d'autodéfense armés d'arcs et de machettes ».

« La préoccupation centrale des autorités françaises est de soutenir inconditionnellement le président Habyarimana »

Durant l'année 1991, l'Elysée, soucieux d'endiguer l'influence anglo-saxonne de l'Ouganda qui soutient le FPR, choisit de « renforcer la coopération » militaire et de « durcir le dispositif rwandais » même si ce soutien risque d'être interprété par Kigali comme « un soutien inconditionnel à leur politique », selon les mots de l'amiral Jacques Lanxade, chef d'état-major des armées. Les livraisons françaises d'armes s'accéléraient.

Et en janvier 1993, l'ambassadeur de France Georges Martres cite par écrit le témoignage d'un ancien membre des escadrons de la mort Janvier Afrika selon lequel Habyarimana aurait donné « l'ordre de procéder à un génocide systématique en utilisant, si nécessaire, le concours de l'armée et en impliquant la population locale dans les assassinats ». Difficile pour la France de dire qu'elle ne savait pas... ■

VÉRONIQUE KIESEL

« Toujours plus d'infos sur le rôle français »

ENTRETIEN
Maître Eric Gillet, avocat au Barreau de Bruxelles, a représenté de nombreuses parties civiles dans les trois procès rwandais aux Assises de Bruxelles.

Que vous inspirent les révélations du « Monde » ?

A propos de l'implication de la France au Rwanda, il y a chaque jour plus d'éléments disponibles : des chercheurs français travaillent notamment dans des univer-

sités, l'actuel procès Ntuyahaga a encore rendu publics certains éléments. Il faudrait maintenant que tout cela soit rassemblé dans un seul dossier, devant une instance impartiale. Est-ce possible en France ? La justice y est-elle réellement impartiale ? Nous l'espérons, mais le travail du juge Bruguière, critiquable, n'incite pas à l'optimisme.

Que sait-on de la présence française au Rwanda ?

Les informations actuellement

connues ne sont, je le crains, que la pointe émergée de l'iceberg. La France a été massivement présente au Rwanda dans les mois et les jours qui ont précédé le génocide. Mais il y a encore de grandes interrogations. Quelle était la mission des gendarmes français ? La France a-t-elle participé aux systèmes d'écoutes rwandais sophistiqués qui ont permis de localiser des personnalités qui ont été les premières victimes du génocide ? Dans les douze derniers mois

avant le génocide, les militaires français étaient bien présents dans les camps militaires puisqu'ils formaient les militaires rwandais. Or ces camps ont aussi servi pour l'entraînement des milices interhahamwé, à l'avant-garde du génocide. Même les Belges étaient au courant. Est-il possible que les Français n'aient rien vu ? ■

Propos recueillis par VÉRONIQUE KIESEL

► P.12 LE PROCÈS NTUYAHAGA

1990
Octobre
Incursion de l'Armée patriotique rwandaise tutsie (branche armée du Front patriotique rwandais) depuis l'Ouganda. La France détache 680 hommes, qui resteront 3 ans, et fournit des armes aux Forces armées rwandaises hutu (FAR).

1991
21 mars
80 conseillers sont dépêchés pour dispenser de l'assistance militaire technique et une formation militaire pour « durcir le dispositif rwandais ».

1993
19 janvier
L'ambassadeur de France à Kigali et la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) préviennent que le président Habyarimana aurait ordonné de « procéder à un génocide systématique des Tutsis de l'intérieur ».

20 février au 20 mars
Alertes sur les exactions et sur la programmation du génocide par le parti au pouvoir. Opération « Chimère » : des soldats français sont affectés au contrôle des alentours de la capitale.

Début des négociations politiques entre le FPR et Kigali, qui aboutissent aux Accords d'Arusha, le 4 août.

2 avril
Alain Juppé, nouveau ministre des Affaires étrangères : « Il y a des risques de massacres si nous partons (...), si nous renforçons, nous nous enfonçons dans le dossier. Nous ne pouvons pas partir. »

18 mai
Les notes de la DGSE affirment que « les deux protagonistes sont responsables des massacres ». Près de 900.000 personnes sont déjà sur les routes.

11 octobre
Le président Habyarimana est en visite officielle en France. Il fait l'éloge du régiment français présent depuis 3 ans.